

FCPR-GF LUMYNA PRIVATE EQUITY WORLD FUND

Une approche diversifiée pour
investir dans l'économie réelle

LUMYNA

Une solution sur-mesure, Un accès à des opportunités mondiales sur les marchés privés

Cette offre sur-mesure **donne accès à des investissements dans des sociétés non cotées**, également appelés Private Equity. Grâce au partenariat entre le Groupe Generali, Lumyna Investments et Adams Street Partners qui combinent leurs expertises, il est **éligible comme Unité de Compte au sein des contrats d'assurance de Generali Vie**, avec un seuil d'investissement faible.¹ Le fonds investit au niveau mondial grâce à un large éventail de stratégies en capital-investissement et dette privée.

5 stratégies sur les marchés non cotés pour une plus grande diversification²

Capital développement	Dette privée	Co- investissement	Marchés primaires	Marchés secondaires
Financement au capital de sociétés non cotées en phase de croissance	Financement sous forme de dettes	Financement en fonds propres dans le cadre de transactions soutenues par des co-investisseurs	Investissements dans des fonds de capital investissement gérés par des sociétés tiers dès leur lancement	Investissements dans des fonds de capital investissement existants
Cibles Exposition à des entreprises en phase de croissance rapide et considérées par la société de gestion comme des leaders dans leurs secteurs ³	Cibles Faible volatilité et revenus réguliers Il n'est pas garanti que les objectifs soient atteints	Cibles Partage des coûts et des risques avec les co-investisseurs	Cibles Diversification par maturité de fonds, secteurs et zones géographiques Sélection de fonds avec des partenaires existants	

L'allocation entre les différentes stratégies et la sélection des investissements varieront dans le temps selon l'analyse des marchés non cotés réalisée par Adams Street Partners

Avec le Private Equity, participez à l'économie réelle

La demande de financement des sociétés non cotées reste importante selon nous, alors que nous constatons que les sources de financement public et bancaire se sont réduites.

Univers d'investissement	Alignement des intérêts	Décorrélation et Diversification
Accès à des sociétés non disponibles sur les marchés cotés	Les investisseurs (gestionnaires de Private Equity) sont impliqués dans la gouvernance et les décisions de la société cible	Moindre corrélation historique avec les classes d'actifs traditionnelles favorisant une plus grande diversification

Mémo



Fonds
Evergreen*



Bénéficier
des rendements
des marchés privés



Bénéficier de
la capacité
de *sourcing* d'un
des pionniers
du Private Equity
au niveau mondial



Portefeuille
diversifié avec
différentes stratégies
d'investissement



Univers
d'investissement
mondial

* Fonds sans date prédéterminée de clôture et sans nombre de parts limité



Lumyna Investments, une plateforme reconnue

Lancée en 2007, Lumyna Investments est une plateforme de gestion alternative acquise par le groupe Generali Investments en 2018. Son objectif est d'offrir les expertises des meilleurs gérants de fonds alternatifs sur le marché européen par le biais d'OPCVM.



Meilleure plateforme UCITS

HFM European Services Awards – Récompense de la meilleure offre de services de hedge funds en Europe⁴



Plus de 19,4 milliards

d'encours sous gestion⁵



11 gérants alternatifs

parmi les plus reconnus du marché



Adams Street Partners, une nouvelle approche du Private Equity

Adams Street Partners est une société de gestion américaine spécialisée dans les investissements dans les sociétés non cotées. Elle assure une sélection rigoureuse des meilleures opportunités d'investissement en Private Equity afin de générer une rentabilité attractive sur le long terme.



Plus de 50 ans d'expérience

1er fonds de fonds de Private Equity lancé en 1979⁶



76 milliards de dollars

d'encours sous gestion⁶



Signataire des PRI

Principes pour l'Investissement Responsable

Contacts

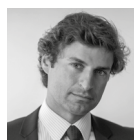


Gabriele ALBERICI

Directeur Commercial France et Italie

gabriele.alberici@generali-invest.com

+39 34 82 83 19 73



Éric HESNAULT

Responsable Relations Partenaires

eric.hesnault@generali-invest.com

06 50 82 40 66



Valentine de GOURNAY

Responsable Relations Partenaires

valentine.degournay@generali-invest.com

07 50 83 52 51



Alexis FILISETTI

Responsable Relations Partenaires

alexis.filisetti@generali-invest.com

06 59 69 58 61



Maria DELION

Responsable Marketing

maria.delion@generali-invest.com

01 58 38 18 74

Informations générales

Forme juridique : FCPR - Fonds Commun de Placements à Risques

Période de détention recommandée : 3 ans

Valorisation du fonds : Bi-mensuelle⁷

Distributeur du fonds : Lumyna Investments Limited qui distribuera le produit en coopération avec Generali Investments S.p.A. Società di gestione del risparmio

Société de gestion : FundRock Management Company S.A

Société de gestion sous-déléguee : Adams Street Partners LLC

Dépositaire : State Street Bank International GmbH, Paris Branch

Auditeur : PricewaterhouseCoopers Audit, France

Le fonds est classé Article 6 selon le règlement SFDR⁸

Détails de la part

Part B2	Capitalisation
Date de lancement	Décembre 2020
Frais de gestion	2,75% ⁹
Code ISIN	FR0013504479

Risques¹⁰

Risque plus faible

Risque plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les principaux risques du fonds : risque de perte en capital, de taux, de change, de contrepartie, de concentration, de litige en lien avec les participations/investissements du portefeuille, de liquidité sur les participations, de conflits d'intérêts ainsi que ceux liés à la valeur de souscription des parts, aux actions et autres titres donnant accès au capital détenus par le Fonds, à l'acquisition et la détention d'instruments de dettes par le Fonds, de crédit lié à la détention de certains instruments financiers par le Fonds, aux obligations convertibles, à l'investissement dans des Fonds Sous-Jacents et à la gestion discrétionnaire, au niveau de frais et à la sortie de l'Union européenne.

Source : Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio – Septembre 2026

¹ Ce seuil d'investissement fait référence au seuil d'investissement minimal normalement indiqué pour ce type d'investissement dans cette classe d'actifs (sociétés non cotées).

² Les allocations présentées sont des objectifs d'investissement indicatifs et la répartition-cible présentée peut ne pas être respectée. Nous vous invitons à vous référer au Règlement du FCPR pour obtenir la stratégie d'investissement détaillée.

³ Il s'agit d'une opinion de la SGP qui peut changer à tout moment sans préavis pour les investisseurs.

⁴ En 2023, Lumyna Investors a été nommée meilleure plateforme UCITS lors des HFM European Services Awards 2023. Pour en savoir plus sur la récompense : <https://awards.withintelligence.com/hfmeuropeanservicesawards2023/en/page/winners>

⁵ Lumyna Investments, données à décembre 2025

⁶ Adams Street Partners, données à 30 juin 2026

⁷ Pour calculer la valeur nette d'inventaire des parts, l'évaluation des actifs nets du Fonds sera calculée (i) le dernier jour ouvrable de chaque mois ainsi que (ii) le premier jour ouvrable suivant le quatorzième jour civil de chaque mois.

⁸ Conformément au Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 (SFDR) portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, le fonds ne promeut pas des facteurs relatifs aux questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption et ne favorise pas l'alignement de son portefeuille avec ces derniers.

⁹ La liste des frais n'est pas exhaustive. Tous les frais et commissions sont détaillés dans le prospectus du Fonds.

¹⁰ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la période d'investissement recommandée. Les données utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du produit. Il n'est pas certain que la catégorie de risque demeure inchangée, le classement du produit étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps. Les facteurs de risque sont décrits de manière exhaustive dans le Prospectus.

Les investisseurs ne doivent investir dans le Fonds qu'après avoir examiné attentivement les documents réglementaires correspondants. Ce document ne constitue en aucun cas une recommandation implicite ni explicite d'une stratégie ou d'un conseil en investissement. Avant toute transaction, l'investisseur doit avoir pris connaissance des documents réglementaires en vigueur qui lui ont été communiqués. Ce document est produit par Generali Asset Management S.p.A. Società di Gestione del risparmio (« Generali AM ») afin de présenter les modalités et règles de fonctionnement du Fonds Commun de Placements à Risques (« FCPR ») de droit français dénommé « GF Lumyna Private Equity World Fund », ayant FundRock LIS S.A. comme société de gestion, Adams Street Partners LLC comme société de gestion sous-déléguee et Lumyna Investments Limited comme société de gestion déléguée et distributeur du fonds. Ce document ne constitue pas un acte de commercialisation au sens de la directive AIFM (directive 2011/61/UE sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs). Ce document n'est produit qu'à titre d'information et ne constitue pas une documentation commerciale ou une offre de souscription ou d'acquisition de parts de GF Lumyna Private Equity World Fund (le « Fonds »). Ce document est exclusivement destiné à être remis par Generali AM à des conseillers en gestion de patrimoine ou à des conseillers en investissements financiers afin que ces derniers puissent présenter à leurs clients l'opportunité d'investir dans le Fonds, dans le cadre de leurs contrats d'assurance-vie conclus avec des entités du Groupe Generali. Ce document ne peut être remis ou communiqué directement ou indirectement à d'autres personnes, en particulier les assurés mentionnés précédemment. La réception de ce document implique un engagement de son destinataire à la garder confidentielle, y compris toute donnée complémentaire fournie ultérieurement. La divulgation, la copie, la distribution ou l'utilisation de ce document et des informations qu'il contient sont strictement interdites, sans l'autorisation écrite expresse de Generali AM. Les éléments et informations qui y sont présentés ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne constituent pas une garantie de rendement futur, ni ne doivent être interprétés comme des conseils en investissement ou comme une recommandation de souscription aux parts du Fonds. Tout investissement dans le Fonds devra être réalisé conformément à la réglementation applicable aux contrats d'assurance-vie, en accord avec les entreprises d'assurance commercialisant ces contrats. Ces investissements devront être fondés sur une analyse propre des conséquences, notamment juridiques, fiscales et financières ou toute autre conséquence liée à un tel investissement, compte tenu de ses avantages et des risques qu'il comporte. Les informations incluses dans ce document étaient correctes au moment de sa rédaction, sans obligation pour Generali AM de les mettre à jour. Aucune déclaration n'est faite ni aucune garantie n'est donnée sur (i) l'exactitude ou l'exhaustivité des informations, déclarations, points de vue, projections ou prévisions présentés, (ii) sur le fait que les objectifs du Fonds seront atteints ou (iii) le fait que les montants investis seront recouvrés. Tous les investissements sont soumis à des risques. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Dans le cas d'un investissement dans des Unités de Compte ayant pour référence le Fonds, il existe un risque de perte en capital. Ce document contient des informations qui pourront faire l'objet de modifications, mises à jour ou vérifications. Toute analyse sur les modalités de fonctionnement du Fonds devra être réalisée exclusivement sur la base de la documentation juridique finale du Fonds. En cas de contradiction entre les termes du document et ceux contenus dans la documentation juridique du Fonds, cette dernière prévaut. Les destinataires de ce document peuvent demander des renseignements supplémentaires à Generali AM. Certaines informations ont été obtenues par le biais de sources extérieures à Generali Asset Management S.p.A. Società di Gestione del risparmio. L'attention des Porteurs de Parts est attirée sur le fait que la période de placement recommandée est de 3 années et que leur investissement dans le Fonds est susceptible d'être bloqué en cas de survenance des cas de blocage des rachats visés à l'Article 10 du Règlement. Le FCPR est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse dont les titres sont peu liquides et qui présentent des risques particuliers. Generali Asset Management S.p.A. Società di Gestione del risparmio agit en qualité de promoteur du FCPR-GF Lumyna Private Equity World Fund. Generali Asset Management S.p.A. Società di Gestione del risparmio est une société de gestion italienne dont le siège social est situé Via Machiavelli 4, 34132 Trieste, Italie. Elle est inscrite à l'Albo delle Società di Gestione del Risparmio tenu par la Banque d'Italie sous le numéro 18 de la section OPCVM et sous le numéro 22 de la section FIA.

UNIQUEMENT POUR LES PROFESSIONNELS DE L'ÉPARGNE ET DE L'INVESTISSEMENT APPARTENANT AUX RÉSEAUX DE GENERALI VIE



Le fond en détail :

Découvrez notre page dédiée



sur LinkedIn :
Generali Investments



GENERALI
INVESTMENTS